

BCGE SYNCHRONY MARKET FUND – BCGE Synchrony Europe Equity

Rapport annuel au 15 mars 2011

Table des matières

• Direction et organisation	2
• Comité de surveillance	2
• Distribution du revenu net en 2011	3
• Politique d'investissement	4-5
• Aperçu	6
• Compte de fortune	6
• Compte de résultats	7
• Inventaire de la fortune	8
• Liste des transactions	9
• Commissions	10
• Office de dépôt	10
• Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire	10
• TER et PTR	10
• Rapport de performance	11
• Méthodologie	12
• Rapport de l'organe de révision	13



Quai de l'Île 17
Case postale 2251
CH-1211 Genève 2

www.bcge.ch



Rue du Maupas 2
Case postale 6249
CH-1002 Lausanne

www.gerifonds.ch

Direction et organisation

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président
Directeur général, BCV

Christian PELLA
Vice-président
Premier conseiller juridique, BCV

Jean-Daniel JAYET
Membre
Directeur, BCV

Christian BEYELER
Membre
Directeur, GERIFONDS SA

Christian CARRON
Membre
Directeur adjoint, GERIFONDS SA

Société de direction

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2, case postale 6249
1002 Lausanne

Christian BEYELER, directeur
Christian CARRON, directeur adjoint
Nicolas BIFFIGER, sous-directeur
Bertrand GILLABERT, sous-directeur

Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA
Case postale 1172, 1001 Lausanne

Comité de surveillance

Pierre Weiss, président, BCGE Asset Management
Christian Carron, vice-président, GERIFONDS SA
Marc Riou, membre, BCGE Asset Management
Pascal Wicht, membre, BCGE Asset Management
Anick Baud-Woodtli, membre, BCGE Asset Management
Sylvain Rossier, membre, BCGE Asset Management

Banque dépositaire

BCV, Lausanne

Distributeurs

- Banque Cantonale de Genève, Genève
- Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
- Toutes les autres banques cantonales
- Adler & Co Privatbank SA, Zurich
- Banque Coop SA, Bâle
- Banque Heritage, Genève
- Banque Leumi (Suisse) SA, Zurich
- Banque Pasche SA, Genève
- Banque Privée Espirito Santo SA, Lausanne
- Banque Sal. Oppenheim jr. & Cie (Suisse) SA, Zurich
- Clariden Leu, Zurich
- Cornèr Banca SA, Lugano
- Crédit Agricole (Suisse) SA, Genève
- Credit Suisse, Zurich
- Dynagest SA, Genève
- Hyposwiss Private Bank Genève SA, Genève
- Hyposwiss Privatbank SA, Zurich
- Hypothekbank Lenzburg, Lenzburg
- IFP Fund Management SA, Pully
- InCore Bank SA, Zurich
- Lienhardt & Partner Privatbank Zurich SA, Zurich
- Lloyds TSB Bank Plc, Genève
- NPB Neue Privat Bank SA, Zurich
- Piguët Galland & Cie SA, Yverdon-les-Bains
- PKB Privatbank SA, Lugano
- Privatbank Von Graffenried SA, Berne
- Rahn & Bodmer Co, Zurich
- Swisscanto Asset Management SA, Berne

Domiciles de souscription et de paiement

Banque Cantonale de Genève, Genève
BCV, Lausanne

Gestion du fonds



GERIFONDS SA a délégué la gestion du compartiment du BCGE SYNCHRONY MARKET FUND – BCGE Synchrony Europe Equity à la Banque Cantonale de Genève.

Distribution du revenu net en 2011

Date ex: 21 juin 2011

Date de paiement: 24 juin 2011

Par part	– BCGE Synchrony Europe Equity
Aux porteurs de parts domiciliés en Suisse	
Montant brut	9.80
Impôt anticipé suisse de 35 %	3.43
Montant net par part	6.37
Aux porteurs de parts non domiciliés en Suisse	
Montant net par part*	9.80
TID – CH	2.8815
TID – EU	5.3529
Coupon n°	16

* Ce fonds bénéficie de la procédure de déclaration bancaire (affidavit)

Politique d'investissement

Rétrospective

Après la crise de l'automne 2008 et le rebond spectaculaire des actions initié en mars 2009, l'exercice 2010 avait débuté dans un climat d'incertitude, notamment quant à la pérennité de la reprise économique, une fois estompés les effets des mesures de relance budgétaire et monétaire. Les craintes d'une rechute des Etats-Unis en récession (le fameux « double-dip ») ont occasionné une importante volatilité sur les marchés. Ces derniers ont également dû absorber le choc provoqué par l'éclatement soudain de la crise de la dette souveraine européenne. Parallèlement, certaines économies dites « émergentes » frôlaient la surchauffe, à l'image de la Chine, qui a vu ses autorités monétaires intervenir pour contrer les pressions inflationnistes. In fine, le système a tenu bon et la croissance a effectivement été au rendez-vous en 2010, mais de manière contrastée. Certains pays ont affiché et affichent encore une excellente santé (pays émergents, l'Allemagne et la Suisse), tandis que d'autres étaient en convalescence (USA) ou en déprime prolongée (pays européens surendettés).

Les éléments les plus critiques sont restés l'emploi (qui ne bénéficie absolument pas de la même dynamique) et l'endettement toujours excessif de nombreux ménages et de plusieurs Etats. Il en résultera une pression durable sur le potentiel de croissance, dont le rythme ralentira probablement en 2011.

Cette perspective a d'ailleurs contraint les banques centrales à ne pas remettre en cause leur politique stimulante. En novembre 2010, la FED a même annoncé la mise en vigueur de nouvelles mesures de « reflation » monétaire, ou *quantitative easing*. Par ailleurs, le surendettement de certains pays européens demeure une source de risques importante. Les mesures d'austérité budgétaire, qui s'imposent de gré ou de force pour maintenir l'accès de ces pays au marché des capitaux, pèsent également sur la croissance, et minent le climat politique et social. Face au risque de contagion à d'autres pays, les autorités européennes ont réagi en mettant à disposition un Fonds européen de stabilité financière, conjointement à une aide du FMI. Ce plan d'aide ne va pas résoudre le problème de l'endettement excessif de certains Etats, mais il va au moins donner du temps aux acteurs concernés (notamment les banques créditrices) pour procéder aux ajustements nécessaires, sans mettre en péril l'existence même de la zone euro. La situation semble sous contrôle et d'éventuelles mises en défaut pourront au moins être « organisées ».

En cours d'année, les données macroéconomiques se sont faites plus encourageantes, permettant d'écarter l'hypothèse d'une rechute de l'économie mondiale en récession.

Les marchés actions ont vu des hauts et des bas. La hausse amorcée en mars 2009 a pris fin au courant du mois d'avril 2010, dans la foulée de la matérialisation de la crise de la dette grecque. Au deuxième trimestre, les bons résultats des sociétés

ont largement rassuré les investisseurs, avant que ne reviennent les doutes quant à la solidité de l'économie, puis la réaction très vive de la FED pour éviter une rechute. Au final, la performance des marchés boursiers a été globalement positive, du moins en monnaies locales. Une exception notable à ce développement a toutefois touché les actions liées aux thèmes de la durabilité, dont les performances ont été particulièrement décevantes, suite au sentiment généralement partagé que l'environnement avait été le grand oublié des mesures prises pour redonner de la vigueur à l'économie. Traduites en franc suisse, les performances enregistrées en 2010 sont toutefois restées faibles.

Les marchés obligataires ont également connu une forte volatilité depuis l'éclatement de la crise grecque. En particulier, le marché de la dette souveraine a été écartelé entre les Etats perçus comme les plus sûrs et les autres. Tandis que les rendements sur la dette grecque atteignaient des niveaux stratosphériques, le rendement de l'emprunt de référence de la Confédération suisse à 10 ans est momentanément tombé à 1%. Cette anomalie s'est en partie résorbée et les taux longs ont initié un mouvement de normalisation à la hausse.

Ce contexte extrêmement chahuté pour la zone euro a entraîné une chute de la monnaie unique de l'ordre de 15% vis-à-vis du CHF.

Globalement, nous avons maintenu notre surpondération en actions tout au long de l'année dans les mandats balancés, voire augmentée au quatrième trimestre 2010 en faveur de l'Europe. Parallèlement, nous avons réduit notre exposition obligataire, compte tenu de la faiblesse des performances attendues.

Nos fonds balancés ont profité de ces choix stratégiques. Ils ont aussi bénéficié de la bonne performance de notre sélection de fonds de placement en actions. L'exposition aux marchés actions émergents a été le plus fort contributeur de la performance, contrairement à la partie obligataire.

Perspectives

Une conjoncture contrastée continue de marquer l'économie mondiale. Globalement, plusieurs données macroéconomiques sont encourageantes. Nous citerons dans le désordre la poursuite du rebond du commerce mondial, le dynamisme de l'industrie, la reprise de l'investissement, le redressement qui se dessine sur le marché immobilier américain et surtout les bons résultats publiés par la plupart des entreprises. Autant d'éléments qui, dans un environnement certes incertain, nous permettent d'écarter une rechute de l'économie en récession. Notre scénario table sur une poursuite de la reprise en 2011, à un rythme ralenti.

Il demeure que les perspectives de croissance pour 2011 restent modestes aux Etats-Unis et dans de nombreux pays euro-

péens. En particulier, la crise des dettes souveraines périphériques européennes pourrait encore s'étendre, comme semblent l'indiquer les nouvelles en provenance du Portugal. Nous sommes au début d'une longue période d'ajustement en zone euro. Notre scénario stratégique prévoit cependant une stabilisation de la situation et écarte toujours l'hypothèse d'un éclatement de la zone euro.

L'inflation restera basse. Nous comptons par conséquent avec des politiques monétaires toujours accommodantes de la part des banques centrales. Une remontée des taux directeurs en CHF et en USD n'est pas attendue avant la fin du premier semestre. Par contre, les marchés se sont fait à l'idée d'une action de la BCE dès le début du deuxième trimestre. De plus, certains pays émergents, et notamment la Chine, sont confrontés à des pressions inflationnistes qui obligent les banques centrales à mener des politiques plus restrictives. Eu égard aux perspectives économiques, nous anticipons une remontée progressive des taux longs et restons par conséquent relativement sous-pondérés aux obligations et privilégions les échéances courtes.

Nous restons par contre optimistes vis-à-vis des marchés actions. La majorité des sociétés affichent une belle santé et devraient, selon nos estimations, voir leurs bénéfices progres-

ser de l'ordre de 10 à 15% en 2011. Cette évolution favorable, associée à des liquidités abondantes, des taux d'intérêt bas et une valorisation attractive en termes tant absolus que relatifs (vis-à-vis des obligations) nous conduit à surpondérer de manière générale cette classe d'actifs. Selon notre stratégie actuelle, c'est des actions que viendra l'essentiel de la performance cette année.

Enfin, si nous ne voyons pas le franc suisse perdre son statut de monnaie forte, nous estimons qu'après son importante appréciation en 2010, une stabilisation peut être attendue en 2011.

Evolution du compartiment

Pendant l'exercice sous revue, le fonds a affiché une performance supérieure à celle de son indice de référence, le MSCI Europe, +10.66% contre +3.43%, soit une surperformance de 7.23%. La masse sous gestion du fonds a augmenté de EUR 2.59 mios, soit une hausse de 11.55%.

Evolution du nombre de parts

Sur la période considérée, le nombre de parts a augmenté de 368 unités, soit une progression de 1.56%.

Aperçu	Période comptable	Devise des classes	16.03.10	16.03.09	16.03.08	16.03.07
			15.03.11	15.03.10	15.03.09	15.03.08
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable		EUR	25'021'399.80	22'431'011.72	12'680'166.64	7'539'495.36
Portfolio Turnover Rate (PTR)			12.34%	55.47%	38.37%	81.60%
Parts en circulation à la fin de la période comptable			24'015	23'647	19'334	6'943
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable		EUR	1'041.91	948.58	655.85	1'085.91
Distribution par part		EUR	9.80	7.30	7.20	9.05
Total Expense Ratio (TER) synthétique			2.19%	2.23%	2.18%	2.39%

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

Compte de fortune

(Valeurs vénales)	15.03.11	15.03.10
Avoirs en banque		
à vue	566'366.54	207'185.01
Vals mobilières		
Parts d'autres placements collectifs	24'452'340.18	22'169'891.70
Autres actifs	13'118.68	63'281.26
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	25'031'825.40	22'440'357.97
Autres engagements	-10'425.60	-9'346.25
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	25'021'399.80	22'431'011.72

Evolution du nombre de parts	Période comptable	16.03.10	16.03.09
		15.03.11	15.03.10
Position au début de la période comptable		23'647	19'334
Parts émises		4'647	7'360
Parts rachetées		-4'279	-3'047
Position à la fin de la période comptable		24'015	23'647

Variation de la fortune nette du fonds

Fortune nette du fonds au début de la période comptable	22'431'011.72	12'680'166.64
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-172'623.10	-139'204.80
Solde des mouvements de parts	101'848.17	3'345'868.35
Résultat total	2'661'163.01	6'544'181.53
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	25'021'399.80	22'431'011.72

Compte de résultats	Période comptable	16.03.10	16.03.09
		15.03.11	15.03.10
Revenus			
Revenus des avoirs en banque à vue		430.91	769.05
Revenus des vals mobilières Parts d'autres placements collectifs		235'391.46	214'236.94
Rétrocessions sur fonds de placement		78'117.23	49'265.31
Participation des souscriptes aux revenus nets courus		17'891.47	28'353.04
Total des revenus		331'831.07	292'624.34
Charges			
Intérêts passifs		- 101.49	- 143.93
Bonifications réglementaires Commission forfaitaire de gestion		- 127'196.50	- 94'389.50
Banque dépositaire		0.00	696.00
Participation des ports de parts sortants aux revenus nets courus		- 15'249.44	- 10'638.19
Total des charges		- 142'547.43	- 104'475.62
Résultat net avant ajustements		189'283.64	188'148.72
Ajustements fiscaux 4)		72'196.04	0.00
Résultat net		261'479.68	188'148.72
Gains et pertes de capital réalisés		684'948.07	- 1'233'508.38
Résultat réalisé		946'427.75	- 1'045'359.66
Gains et pertes de capital non réalisés		1'714'735.26	7'589'541.19
Résultat total		2'661'163.01	6'544'181.53
Utilisation du résultat			
Résultat net		261'479.68	188'148.72
Report de l'année précédente		73'433.17	57'907.55
Résultat disponible pour être réparti		334'912.85	246'056.27
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		235'347.00	172'623.10
Report à compte nouveau		99'565.85	73'433.17
Total		334'912.85	246'056.27

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

Code ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobilières cotées en bourse						
Parts d'autres placements collectifs					11'338'878.50	45.30
IE0002921975	Metzler Intl Investment European Smaller Companies -A-	11'200	EUR	132.60	1'485'120.00	5.93
IE0004766675	Comgest Growth Europe Fund Cap.	210'150	EUR	10.40	2'185'560.00	8.73
Irlande					3'670'680.00	14.66
LU0090784017	Digital Funds SICAV – Digital Funds Stars Europe Cap.	7'200	EUR	378.15	2'722'680.00	10.88
LU0140363002	Franklin Templeton Inv. SICAV- Mutual European Fund -A- Cap.	131'150	EUR	16.51	2'165'286.50	8.65
LU0235308482	Alken Fund SICAV – European Opportunities -R- Cap.	23'450	EUR	118.56	2'780'232.00	11.11
Luxembourg					7'668'198.50	30.64
Valeurs mobilières non cotées en bourse						
Parts d'autres placements collectifs					13'113'461.68	52.39
FR0007046578	HSBC Private Wealth Managers Europe Value FCP -C- Cap.	54'500	EUR	60.19	3'280'355.00	13.11
FR0010558841	Mandarine Gestion Mandarine Valeur FCP -I- Cap.	780	EUR	4066.03	3'171'503.40	12.67
FR0010588681	Edmond de Rothschild AM Europe Rendement FCP -C- Cap.	30'200	EUR	79.52	2'401'504.00	9.59
France					8'853'362.40	35.37
GB0002426426	GAM UK Diversified Fund -A- Cap.	131'800	GBP	12.1416	1'840'405.18	7.35
Grande-Bretagne					1'840'405.18	7.35
LU0514149698	Pareto SICAV – Pareto Equity Edge -B- Cap.	22'097.663	EUR	109.50	2'419'694.10	9.67
Luxembourg					2'419'694.10	9.67
Avoirs en banque à vue					566'366.54	2.26
Parts d'autres placements collectifs					24'452'340.18	97.69
Autres actifs					13'118.68	0.05
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable					25'031'825.40	100.00
Autres engagements					-10'425.60	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable					25'021'399.80	

Cours de change GBP 1 = EUR 1.150064

Informations supplémentaires

Dérivés:

Commitment I

Total	augmentant l'engagement	0.00
-------	-------------------------	------

Total	réduisant l'engagement	0.00
-------	------------------------	------

Genre d'instrument	FI (Futures indices)	OI (Options indices)	DT (Devises à terme)
	FT (Futures taux)	OA (Options actions)	WA (Warrants actions)

Valeurs mobilières prêtées pour une durée illimitée à la date du bilan: 0.00

Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan: 0.00

Montant du compte prévu pour être réinvesti: 0.00

Indication sur les Soft Commission Agreements: La direction du fonds n'a conclu aucune convention dite de « soft commissions ».

Liste des transactions pendant la période comptable

Code ISIN	Désignation	Achats 2)	Ventes 3)
-----------	-------------	-----------	-----------

Positions ouvertes à la fin de la période comptable

Parts d'autres placements collectifs

FR0007046578	HSBC Private Wealth Managers Europe Value FCP -C- Cap.	5'000	8'500
FR0010558841	Mandarine Gestion Mandarine Valeur FCP -I- Cap.	135	170
FR0010588681	Edmond de Rothschild AM Europe Rendement FCP -C- Cap.	10'200	6'600
GB0002426426	GAM UK Diversified Fund -A- Cap.	14'550	28'000
IE0002921975	Metzler Intl Investment European Smaller Companies -A-	1'650	1'300
IE0004766675	Comgest Growth Europe Fund Cap.	22'500	33'700
LU0090784017	Digital Funds SICAV - Digital Funds Stars Europe Cap.	830	3'070
LU0140363002	Franklin Templeton Inv. SICAV- Mutual European Fund -A- Cap.	19'250	20'800
LU0235308482	Alken Fund SICAV - European Opportunities -R- Cap.	4'150	2'650
LU0514149698	Pareto SICAV - Pareto Equity Edge -B- Cap.	24'747.663	2'650

Positions fermées en cours de période comptable

Parts d'autres placements collectifs

IE00B1FMNC05	PineBridge Europe Small & Mid Cap Fund -Y1- EUR	1'450	15'700
LU0514149268	PRT A PARETO/EQ EDG	22'656.471	22'656.471

1) Arrondi ou non selon le contrat de fonds en vigueur à la date de clôture

2) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

3) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

4) Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions

5) En pour-cent de la fortune nette du fonds

Commissions

BCGE SYNCHRONY MARKET FUND	Commission d'émission en faveur des distributeurs	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée
– BCGE Synchrony Europe Equity	max. 2.50 %	0.50 %

La direction du fonds peut verser des indemnités de distribution aux distributeurs et partenaires de distribution (distributeurs autorisés, directions de fonds, banques, négociants en valeurs mobilières, compagnies d'assurances, gestionnaires de fortune, partenaires de distribution plaçant les parts de fonds exclusivement auprès d'investisseurs institutionnels dont la trésorerie est gérée à titre professionnel).

La direction du fonds peut en outre accorder des rétrocessions directement aux investisseurs institutionnels détenant des parts des compartiments du fonds pour des tiers d'un point de vue économique (compagnies d'assurances-vie, caisses de pensions et autres institutions de prévoyance, fondations de placement, directions et sociétés suisses de fonds, directions et sociétés étrangères de fonds, sociétés d'investissement).

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximal des commissions de gestion des fonds cibles est de 3%.

Office de dépôt

Swisscanto Funds Centre Ltd, Londres

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible sont évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'un compartiment est obtenue à partir de la valeur vénale de la fortune du compartiment, réduite d'éventuels engagements du compartiment, divisée par le nombre de parts en circulation. Il y a arrondi à deux décimales.

TER et PTR

Le TER et le PTR ont été calculés conformément à la « Directive pour le calcul et la publication du TER et du PTR de placements collectifs de capitaux » publiée par la Swiss Funds Association SFA le 16 mai 2008.

Rapport de performance

		2006 du 31 mai au 29 déc.	2007	2008	2009	2010	2011 au 15 mars
Performance en EUR							
Rendement total net (VNI)	%	12.17	0.85	-42.44	27.71	20.40	-4.60
Nom de l'indice MSCI Daily TR Gross Europe Local							
Rendement de l'indice	%	16.04	6.51	- 38.75	28.95	7.46	-2.18
Fortune nette du fonds	mio CHF	27.2	14.4	20.7	32.4	33.4	32.1
En % du total de la firme	%	0.48	0.25	0.44	0.54	0.51	0.47
Fortune totale de la firme	mio CHF	5'710.7	5'685.1	4'686.0	6'037.3	6'591.6	6'837.9
Mesures externes de risque							
- Corrélation		0.84	0.91	0.86	0.91	0.94	0.91
- Volatilité	%	7.07	11.31	17.90	15.98	15.85	5.41
- Risque actif (tracking error)	%	5.13	6.92	22.78	11.24	6.35	2.38
- Bêta		0.63	0.67	0.42	0.62	0.81	0.89
- Ratio de Sharpe		2.55	-0.27	-2.57	1.69	1.27	-3.83
- Taux de placement hors risque	%	3.1519	3.8640	3.6262	0.6508	0.3470	0.5004

Notes

1. La fréquence de calcul de la performance des fonds est la même que celle de la VNI.
2. Aucun effet de levier significatif n'existe dans les fonds de la firme.
3. Pourcentage du compartiment investi dans des régions non couvertes par l'indice : non significatif.
4. Depuis le 15 décembre 1999, l'unité de compte du compartiment est l'euro. Cette décision a été approuvée par la Commission fédérale des banques le 22 novembre 1999.
5. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire, après déduction de l'ensemble des commissions et frais prévus aux articles 18 et 19 du règlement du fonds.
6. GERIFONDS SA a délégué la gestion du compartiment du BCGE SYNCHRONY MARKET FUND – BCGE Synchrony Europe Equity à la Banque Cantonale de Genève.
7. L'historique des données a été recalculé jusqu'à fin 2009 afin de tenir compte rétroactivement de l'indice MSCI Daily TR Gross Europe Local.

Le compartiment – BCGE Synchrony Europe Equity a été modifié courant mai 2006 de fonds indiciel en fonds de fonds, selon le nouveau règlement du 16 avril 2006.

En conséquence, le composite « fonds indiciel » a été clôturé le 31.05.2006 et le composite « fonds de fonds » a été créé à la même date.

Méthodologie

1. Les titres sont évalués au cours du marché, en date de comptabilisation.
2. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire (VNI) des fonds en tenant compte de la distribution.
3. La fréquence de calcul de la performance des fonds est la même que celle de la VNI.
4. La performance est calculée frais de gestion et d'opérations déduits.
5. Les rendements sont chaînés géométriquement (méthode « time-weighted return »).
6. Les mesures de risque présentées (volatilité et ratio de Sharpe) sont calculées sur l'année en cours. En cas de changement de fréquence en cours d'année de la série analysée, les mesures sont calculées comme la moyenne des différentes sous-séries annualisées.
7. Corrélation: corrélation entre la performance du fonds et celle de son indice.
8. Volatilité: écart-type annualisé de la série de rendements.
9. Tracking error: écart-type annualisé de la différence de la performance du fonds et de son indice.
10. Bêta: pente résultante d'une régression linéaire entre la performance du fonds et celle de son indice.
11. Ratio de Sharpe: moyenne des rendements annualisés du fonds moins le taux sans risque divisé par la volatilité de la performance du fonds.
12. Annualisation de l'écart-type: multiplication par la racine de 250 pour une série journalière, 52 pour une série hebdomadaire et 12 pour une série mensuelle.
13. Les frais et commissions d'émission ou de rachat des parts ne sont pas pris en compte dans le calcul de performance.
14. Les impôts anticipés récupérables sur les revenus des placements sont provisionnés à la date ex.
15. Des informations complémentaires sur les politiques de calcul et de présentation des performances sont disponibles sur demande.
16. Les taux et répartitions des commissions forfaitaires de gestion sont mentionnés plus haut dans le rapport.
17. La date de création du composite correspond toujours à la date de création de la première classe lancée.

Rapport abrégé de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs au Conseil d'administration de la société de direction de fonds sur les comptes annuels du BCGE SYNCHRONY MARKET FUND

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du fonds de placements BCGE SYNCHRONY MARKET FUND composé des compartiments suivants :

- BCGE Synchrony Swiss Government Bonds
- BCGE Synchrony Swiss Equity
- BCGE Synchrony Small & Mid Caps CH
- BCGE Synchrony Europe Equity
- BCGE Synchrony US Equity

comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour l'exercice arrêté au 15 mars 2011.

Responsabilité du Conseil d'administration de la société de direction de fonds

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus, incombe au Conseil d'administration de la société de direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et

les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 15 mars 2011 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et à l'art. 127 LPCC ainsi que celles régissant l'indépendance (art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

PricewaterhouseCoopers SA

Simona Terranova
Expert-réviseur
Auditeur responsable

Jean-Sébastien Lassonde

Lausanne, le 31 mai 2011